

**Avenue du Moulin de Notre-Dame**  
**LE RENOUVEAU**





Peu avant le premier confinement, j'avais le plaisir d'inaugurer le chemin Saint-Henry, situé à mi-chemin entre la Rocade et la Ceinture Verte, et nous voici aujourd'hui réunis pour la renaissance d'un autre espace situé au cœur des Faubourgs... celle de grande ampleur de l'avenue du Moulin Notre-Dame.

Quel bonheur d'imaginer les enfants allant à l'école Saint-Ruf ou promenant en famille en toute sécurité le long de ce cheminement fleuri... et profitant d'un ciel nu, dégagé des câbles qui l'encombraient.

Au bout, le parc de l'Abbaye se fait la promesse d'un moment de détente hors du temps, que permet déjà d'amorcer le parcours pour s'y rendre.

Propice à la flânerie et à la vie de quartier, avec ses commerces de proximité et ses espaces de convivialité, cette rue est désormais rendue à toutes et tous.

Et je sais que les riverains, ainsi que les passants, sauront savourer le sentiment de plénitude qui en émane, et que vient renforcer le retour des beaux jours.

Bientôt, cette zone apaisée s'étendra jusqu'à la coulée verte pour offrir un tracé apaisé depuis les Remparts.

Cécile HELLE  
Maire d'Avignon

# ENJEUX DU PROJET

## Apaiser la rue

en la transformant en une zone de rencontre et en y intégrant des espaces de convivialité

## Favoriser les continuités piétonnes et les modes doux

en créant notamment un cheminement sécurisé de type « Magistrale » du parvis de l'école jusqu'au parc de l'Abbaye

## Favoriser la vie de quartier

en créant des espaces de convivialité et d'animation de l'espace public, en valorisant le Parc de l'Abbaye et la polarité commerciale, en renouvelant l'éclairage public et en intégrant de la végétation



Avenue du Moulin de Notre-Dame avant travaux



Avenue du Moulin de Notre-Dame après travaux

## LA CRÉATION D'UNE « ZONE DE RENCONTRE »

Afin de valoriser la mixité commerce/habitat de la rue tout en apaisant la circulation et en affirmant un partage équitable de l'espace public, l'Avenue du Moulin de Notre-Dame a été aménagée en une Zone de Rencontre reliant la place Saint-Ruf au parc de l'Abbaye.

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. »

(Code de la route - Article R 110-2)

Ce changement de définition de l'avenue du Moulin de Notre-Dame s'est accompagné d'une mise en sens unique montant (du parc de l'Abbaye vers la place Saint-Ruf).

## AMÉNAGEMENTS

Au-delà de la dimension juridique que recouvre la zone de rencontre, les aménagements effectués sur l'avenue du Moulin de Notre-Dame ont contribué à en faire un véritable espace apaisé et partagé.



Profil à plat, voie réduite et bordée de massifs, suppression de la linéarité et création d'un cheminement piéton protégé ont été pensés pour réduire la vitesse des automobilistes et redonner la priorité aux piétons et autres modes de déplacement doux.

Afin de répondre à la demande du maintien de places de stationnement, des espaces dédiés, matérialisés par un encadrement pavé, ont été conservés tout au long de l'avenue. Au total, ce sont 16 places de stationnement voitures, dont une mutualisée pour les livraisons et la police et deux mutualisées pour les livraisons et la dépose minute, ainsi que trois places de stationnement motos qui sont à disposition des riverains et clients des commerces.

**Ce stationnement est soumis à la réglementation "zone bleue".**



### **La création d'une placette**

Avec la volonté de mettre en valeur les commerces de proximité, leur pourtour a connu un traitement spécifique : un béton désactivé clair remplace l'enrobé plus foncé.

Outre l'emploi de matériaux de qualité (enrobés, pierre de Hauteville) et les traitements spécifiques, tels que la mise en exergue des entrées de maison, du mobilier urbain a été installé et la voirie est bordée par des aménagements paysagers dont de espaces végétalisés en pied de façades. Au total, ce sont 271 m<sup>2</sup> d'espaces verts qui ont été créés.



## UN PROJET CONCERTÉ

Des échanges réguliers, trois réunions publiques, une réunion de travail et une balade urbaine... Les riverains de l'Avenue du Moulin de Notre-Dame ont été concertés tout au long du projet. À leur demande, la voie, qui avait été voulue large pour permettre le croisement des véhicules, vélos et piétons en toute sécurité, a été redessinée à l'usage pour éviter que son apparence incite les automobilistes à l'emprunter à vive allure : des tracés en résine ont été ajoutés pour casser davantage encore la linéarité de la chaussée et donc la vitesse. À l'écoute des attentes formulées par les premières personnes concernées par cette métamorphose, la Ville livre un projet réalisé par tous et pour tous dans la lignée des nombreuses requalifications qu'elle a déjà menées (axe Carnot-Carreterie, chemin Saint-Henry,...).

## *Quelques chiffres*

**3200** m<sup>2</sup>, c'est la surface réaménagée

**271** m<sup>2</sup> d'espaces verts créés

**789** arbustes et **8** arbres ont été plantés

**19** places de stationnement aménagées dont 1 mutualisée livraison et police et 2 mutualisées livraison et dépose minute

**3** places de stationnement motos

**17** lampadaires renouvelés

**4** arceaux vélos installés

**4** bancs

**8** corbeilles

# CALENDRIER DES TRAVAUX :

Du 2<sup>e</sup> semestre 2019 au 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Travaux assainissement sur les réseaux (Grand Avignon)

Mise en discrétion des réseaux électriques et téléphoniques aériens (Enedis et Orange)

D'octobre 2020 à mars 2021

Réaménagement de la voirie, création d'espaces de convivialité et végétalisation (Ville d'Avignon)

**Coût total pour la Ville  
(inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement) :**

**925 000 € TTC**

Coûts prévisionnels pour les tronçons à venir :

**750 000 € TTC** (pour le tronçon Roux Renard / Reine Jeanne)

**1200 000 € TTC** (pour le tronçon Reine Jeanne / Rocade)

**AVIGNON**  
Ville d'exception